

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir, Omnibus.
4 — 10 — — Express.
2 — 58 — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.
11 — 50 — — Omnibus.
6 — 36 — soir, Omnibus.
8 — 58 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le *Moniteur* annonce que le sénat a sanctionné à l'unanimité des voix la loi relative à l'emprunt de 750 millions et la loi relative à la fixation du contingent pour la classe de 1855. — Havas.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

On lit dans le *Moniteur* :
Le Ministre de la guerre vient de recevoir du général Pélissier la dépêche suivante :
« 8 Juillet, 10 heures du soir. — Rien de nouveau à vous annoncer aujourd'hui. Les travaux des batteries du Carénage avancent, malgré le feu très-vif de l'ennemi. Chacun y met toute son énergie. »

AVIS ADMINISTRATIF.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

BALISAGE DE LA LOIRE.

Arrêté.

Nous, Préfet de Maine-et-Loire, officier de la Légion-d'Honneur ;

Vu le procès-verbal de tournée préliminaire du balisage de la Loire pour 1855 ;

Vu la lettre en date du 15 de ce mois, par laquelle M. l'ingénieur en chef de la Loire nous fait connaître qu'il y a lieu d'imposer aux riverains l'obligation d'abattre et d'enlever les arbres qui sont désignés dans ledit procès-verbal comme nuisibles au service de la navigation ;

Vu le titre 2 de l'arrêté du Conseil d'Etat du 27 février 1783, portant règlement général pour la navigation de la Loire et de ses affluents ;

Arrêtons :

Art. 1^{er}. L'équipage du balisage de la Loire commencera ses opérations cette année, comme les précédentes, par la limite supérieure de la section du côté de Candès, en amont de Saumur.

Art. 2. L'employé chargé de la direction de cet équipage fera sonder la rivière dans toute sa largeur, suivant les indications qui auront été données par M. l'ingénieur en chef du service. Lorsqu'il trouvera des pieux, arbres, pierres, bateaux naufragés, marchandises ou autres obstacles quelconques, il fera faire le travail nécessaire à la sûreté de la navigation et à la conservation des ouvrages, turcies et levées.

Art. 3. Tous les objets enlevés seront déposés sur les bords du fleuve, pour être confiés à M. le maire de la commune riveraine, qui en donnera reçu ; ils seront ensuite vendus au profit du gouvernement, par les soins de l'administration des domaines. Si cependant il se trouvait parmi lesdits objets des marchandises ou effets, les négociants, mariniers et autres seront admis à les réclamer, en produisant des lettres de voiture en bonne forme, ou d'autres titres de propriété ; auquel cas lesdits réclamants seront obligés, avant la délivrance de leurs effets, de payer les frais faits pour les retirer de l'eau et les mettre à terre.

Ce paiement aura lieu dans la caisse des domaines, sur un état produit par M. l'ingénieur en chef, visé et arrêté par nous ; ce n'est que sur l'acquit du receveur des domaines que la restitution des objets pourra être effectuée.

Art. 4. L'équipage est tenu d'assurer le service des chemins de halage ouverts sur les deux rives et sur les îles de la Loire ; en conséquence, il est enjoint à tous les propriétaires de terrains sur lesquels il s'en trouve d'établis, d'abattre d'ici à l'époque du passage dudit équipage, tous les arbres frappés de deux marques, ainsi que les osiers en luisettes reconnus nuisibles (1), de manière à laisser partout un chemin libre de trois mètres vingt-cinq centimètres à partir du franc chantier.

Les arbres frappés d'une seule marque pourront

(1) Sont réputées nuisibles les luisettes excédant de plus d'un mètre en hauteur le niveau du terre-plain.

n'être abattus que pour l'époque du balisage de 1856.

Art. 5. Indépendamment des dispositions qui précèdent, les propriétaires doivent faire détruire tous les arbres qui seraient courbés dans l'eau, tenant encore aux rives, et ceux qui, quoique debout, seraient détachés du franc chantier.

Art. 6. En cas de retard par les propriétaires, dans l'exécution des dispositions prescrites, M. l'ingénieur en chef de la Loire est autorisé, par le présent arrêté, à faire détruire par l'équipage du balisage, tous les arbres et autres objets formant obstacle au service de la navigation, et ce, dès qu'il le jugera convenable, afin de faciliter l'avancement des travaux en lit de rivière.

Dans ce dernier cas, les arbres frappés de deux marques seront enlevés et vendus au profit de l'État.

Art. 7. Le présent arrêté sera inséré dans les journaux de ce département et envoyé à MM. les maires des communes riveraines de la Loire, avec invitation de lui donner la plus grande publicité. Expédition en sera adressée à M. l'ingénieur en chef de la Loire, chargé de son exécution en ce qui le concerne.

Angers, le 25 juin 1855.

VALLON.

Les personnes intéressées trouveront dans les mairies des communes riveraines l'indication des arbres à abattre et des luisettes à émonder.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

Réaffirmement des divers passages d'eau établis dans ce département.

Le préfet de Maine-et-Loire, officier de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur ;

Donne avis qu'il sera procédé au Réaffirmement, pour six années consécutives, qui commenceront le 1^{er} janvier 1856, des divers passages d'eau établis dans ce département.

Ce réaffirmement se fera dans les lieux et aux heures indiqués dans le tableau ci-après :

FEUILLETON

L'EXPIATION.

(Suite et fin.)

« Les plaisirs de Paris me fascinèrent et éveillèrent en moi une soif que rien ne combattait dans mon cœur. Je m'y jetai avec une sorte de rage ; les privations de ma jeunesse m'avaient mal préparé à cette épreuve. Un an après mon arrivée dans la capitale, mon père mourut ; ma mère réalisa, avec le consentement de ses enfants, notre modeste fortune, qui forma une petite rente pour ses vieux jours. A mon retour à Paris, je repris le cours de mes folies ; j'avais peu d'ordre, mes appointements étaient minimes ; je fis des dettes ; mes créanciers vinrent importuner mon patron, qui, prévenu contre moi, me traita avec rigueur et me retint une partie de ma solde pour payer ces gens. C'était juste. Mais je me crus froissé. Les mauvais conseils d'une femme dépravée, dont j'étais follement épris, achevèrent de me pervertir ; elle me fit voir le monde comme un repaire de bandits, où le plus fort et le plus adroit était heureux et honoré. Je fus bientôt traqué par de nouveaux créanciers. Dans un moment de crise, un de ces moments suprêmes où la fatalité semble tout réunir pour perdre un homme aussi ébranlé que je l'étais par les funestes et continuelles agitations du mal, M. Dumont me laissa dans son cabinet... Cent mille francs étaient là, sous ma main, dont un portefeuille. J'eus un ébouissement, je perdais la tête.... Saisir ce trésor, accourir chez la femme dont le rire moqueur avait tant de fois refoulé mes bons sentiments, fut l'affaire d'un instant.

« — Il faut fuir ! m'écriai-je avec égarement. Viens, nous serons heureux, riches... Viens !

« — Merci, me répondit-elle, avec un sourire de dédain ; je n'ai pas envie d'être arrêtée comme ta complice... Tu as volé, je crois ?

« Ce mot amena une sueur glaciale sur tout mon corps.

« — Mais va-t-en imbécille, reprit-elle, fuis ; j'irai peut-être te rejoindre.

« Je sortis comme un fou. Je parvins, je ne sais plus comment, en Belgique, où je m'embarquai pour les Etats-Unis. Pendant les longues heures de la traversée, des remords poignants vinrent m'assaillir. Je me figurais la douleur de ma famille... Je m'en voyais séparé pour toujours, exilé à jamais de ma patrie. Je pris la résolution d'entreprendre quelque opération commerciale qui pût augmenter la somme que je possédais, de renvoyer alors à M. Dumont les cent mille francs que je lui avais pris et d'implorer son pardon. Mes premières entreprises à New-York ne réussirent pas ; je perdus une cinquantaine de mille francs. C'est alors que quelques affaires amenèrent ton père, mon Hélène, chez moi. J'étais depuis deux ans aux Etats-Unis. Nous étions compatriotes ; je lui vis ; il m'invita à aller chez lui. Ma bien-aimée, je te vis et mon cœur vola vers toi avec un élan irrésistible. Cet amour me purifia, me transforma, comme si un souffle divin eut effacé toutes mes souillures. J'oubliai mon passé.... Lorsqu'en frissonnant je reportai mes yeux en arrière, je ne pouvais croire au moi que j'avais été. Mon âme sembla renaître sous ton regard et s'épanouir comme une fleur au soleil. La foi, la poésie, les plus dou-

ces croyances, des sentiments d'honneur les plus délicats pénétrèrent en moi avec chacune de tes paroles. Je ne comprenais plus le mal ; je t'adorais non-seulement parce que tu es belle, mais parce que tu es la plus parfaite des créatures que j'ai jamais rencontrées ; parce que je lisais la candeur, l'innocence et l'amour dans tes beaux yeux. Je voulais être riche pour t'obtenir de ton père, car je sentais que je ne pouvais vivre sans toi. J'oubliai tout ; mon amour envahit ma vie avec une puissance invincible. L'estime que ton père me témoignait faisait à la fois mon supplice et mon bonheur. Pendant un an, je m'enivrai d'espoir, de ta vue ; je me laissai bercer par les ravissantes promesses de l'amour.... Puis vint le jour où tu fus à moi.... Dieu seul peut dire la joie délirante qui faillit me rendre fou ! Je sentais que je ne méritais pas un si grand bonheur ; je compris que je me mettais en t'unissant à mon sort, toi ange céleste ! un crime plus odieux et plus lâche que celui dont j'étais déjà coupable.... Mais je n'eus pas la force d'éloigner de mes lèvres la coupe enchantée que le destin m'offrait ! La naissance de notre enfant me parut un pardon du ciel... et je touchais à l'heure de ma punition !....

« Jamais la vengeance divine ne frappa d'une main plus implacable le criminel insensé qui oubliait sa justice ! Toute ma joie était en toi, et c'est dans la partie la plus vulnérable de mon cœur que je suis blessé. Etre méprisé par les hommes était devenu pour moi une angoisse insupportable, mais ton mépris c'est la mort ! Si je pouvais te raconter ce que j'ai souffert depuis deux ans... tu aurais pitié de moi. Je guettais tes regards chaque jour avec une

Saumur, à l'hôtel de la Sous-Préfecture, 6 août, à 11 heures du matin.

Gore, à la Grande-Dîme, commune de Varennes-sous-Montsoreau, Loire; Port-au-Vin, Montsoreau; Loire; l'Île-au-Temps, Montsoreau, Loire; Tuffeaux, Chenehutte-les-Tuffeaux, Loire; Cunault, Saint-Clément-des-Lévées, Loire.

MM. les Maires sont prévenus qu'ils trouveront chez M. Godet, imprimeur à Saumur, les Livrets d'ouvriers et Registres d'inscription de ces Livrets, que M. le Préfet a ordonné d'imprimer, en exécution de la loi du 22 juin 1854, devenue strictement obligatoire.

MM. les manufacturiers, fabricants et chefs d'atelier, trouveront à la même adresse les registres qu'ils sont obligés d'avoir pour se conformer à cette même loi.

Le prix du Livret que, dès à présent, pourront se procurer tous les ouvriers et ouvrières travaillant pour une fabrique ou un atelier, à l'intérieur ou au dehors de l'établissement, est de 25 centimes l'exemplaire cartonné.

Pour les fabricants et chefs d'atelier, le prix des Registres cartonnés est de 60 centimes à 1 franc 50 centimes, suivant le nombre de feuilles.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Sund* nous transmet sous ce titre : *Reprise du bombardement de Sébastopol*, la dépêche suivante du général Simpson à lord Paumure.

« Crimée, 9 juillet 1855.

« Demain, je compte recommencer un feu bien nourri contre le Redan. — La santé des troupes est satisfaisante. — Le prince Gortschakoff me propose d'échanger les prisonniers de guerre à Odessa. »

Il résulte des rapports du général Gortschakoff que dans les derniers combats qui ont eu lieu à Sébastopol, ce sont surtout les troupes nouvellement arrivées du 2^e et du 3^e corps qui ont donné. — Havas.

Une lettre particulière de Berlin, annonce positivement, comme émanant de source russe, la nouvelle que la santé de l'Empereur de Russie est en mauvais état. On le croit attaqué de consommation, et ses souffrances augmentent remarquablement à mesure que la maladie s'aggrave elle-même. — Havas.

FAITS DIVERS.

Il résulte de tous les documents parvenus au ministère de la guerre que le nombre des militaires morts sur le champ de bataille ou décédés dans les ambulances et les hôpitaux par suite de leurs blessures, du choléra ou d'autres maladies, s'élève, pour l'armée d'Orient, depuis son départ de France jusque au 1^{er} juin 1855, c'est-à-dire pendant une période de treize mois, à 14,205 (1).

Ces pertes sont certainement considérables et elles doivent inspirer de profonds regrets; mais elles sont loin d'atteindre le chiffre énorme que l'erreur ou la malveillance a cherché à accrédi-ter dans le

(1) Le nombre des militaires morts par suite des derniers combats, en juin, n'est pas encore exactement connu; mais, d'après les renseignements déjà reçus, il peut être évalué au plus haut à 2,500.

humble et ardente avidité, et ils tombaient sur mon âme meurtrie avec une inexorable froideur. Tes lèvres, où je puisais la vie, étaient comme celles d'une statue d'airain... Ta voix si harmonieuse, qui avait si souvent murmuré à mon oreille des mots d'amour, était devenue claire et glaciale. Que de fois j'ai couvert de baisers le livre que je t'ai vu toucher, le mouchoir qui avait effleuré tes joues! J'entrais furtivement dans ta chambre et je promenaï mes mains brûlantes sur l'oreiller où reposait le soir ta tête charmante.... Que te dirais-je? et quelle langue peut décrire mes transports et mon supplice? Ta pâleur, tes souffrances, le deuil silencieux qui se lisait sur tes traits angéliques, ta belle jeunesse flétrie par mon ignominie, ta muette et douloureuse résignation, étaient autant de reproches poignants, incessants, que je ne pouvais fuir. N'as-tu pas entendu mes sanglots dans le silence de la nuit? J'avais envie parfois de me jeter à tes pieds, d'implorer ta miséricorde, de te crier que ce misérable cœur rongé de remords était aussi bouleversé d'amour... Mais j'avais peur de ton mépris: tu ne peux ni ne veux plaindre un voleur!

O! j'ai bien souffert, va! Je n'ai plus de force.... de courage. Ma mort va nous délivrer, toi de mon odieuse présence, moi des tortures que je ne puis guérir. Jette un pardon à mon âme qui s'envole purifiée par le repentir et la douleur. N'apprends pas à notre fils à maudire ma mémoire... Cache-lui ma honte. N'arrache point de mon sein cette rose fanée que tu laissas tomber avant-hier, elle recevra mes derniers baisers et mes dernières larmes. Adieu..., adieu, ma bien-aimée. GEORGES LEMONNIER.

public. En présence de ces exagérations, c'était un devoir pour le Gouvernement de rétablir la vérité, qui n'est déjà que trop douloureuse. (*Moniteur*.)

Nous empruntons aux *Précis historiques* de Bruxelles la lettre suivante du R. P. de Damas.

ARMÉE D'ORIENT. 28 mai.

Mon révérend Père,

Cette fois-ci, j'ai mis un peu de retard dans ma correspondance. Vous serez indulgent pour moi et vous me pardonnerez. La faute est tout entière à l'hôte incommode qui est venu, malgré moi, s'installer sous ma tente et m'y retenir captif dans les étreintes d'une tyrannie sans pitié. Le typhus est le nom de ce tyran. Imputez-lui mon apparente négligence; mais ne le maudissez pas cependant, car, après tout, la maladie comme la mort sont des dons de Dieu, et nous devons recevoir avec la même reconnaissance la douleur et la santé.

Depuis ma dernière lettre, de grands événements se sont passés sur notre terre de Crimée. Un exemple digne de l'héroïque vertu des chevaliers religieux et militaires nous a été donné. Nous avons vu un homme placé au plus haut de l'échelle sociale résigner son commandement entre les mains d'un autre, reprendre un rang inférieur et dire à ceux qui paraissaient surpris: Pourquoi vous étonner? Lorsqu'on aime son pays, est-il un sacrifice devant lequel il soit permis de reculer?

Depuis ce temps-là aussi, la température, devenue plus constamment fixe, a permis de profiter des nombreux travaux de l'hiver et de pousser les opérations militaires avec énergie. Selon mon usage, je ne vous raconterai pas nos succès; les journaux officiels vous en donneront le détail avec plus d'intelligence et d'exactitude. Je me contenterai de vous dire que le moral des troupes, déjà si beau, se relève encore davantage par la presque certitude du triomphe. Nous en sommes arrivés à un point où l'on ne doute plus de rien. — « Que feriez-vous, disait dernièrement un de ses amis à un commandant de navire, si la flotte russe vous surprenait tout-à-coup sans que vos batteries fussent armées? » — « J'irais à l'abordage, » répondit le commandant sans une minute d'hésitation. Cette parole est la traduction du sentiment général des deux armées de terre et de mer. Aucune surprise des Russes, nulle attaque, si formidable qu'elle fût, ne sauraient déconcerter nos troupes. Aller au combat est, dans l'opinion commune, marcher à la victoire. Et l'expression si souvent répétée de cette noble confiance dans le succès n'est pas une de ces bravades de trouper qui dément l'expérience. Non! elle est le fruit d'un calcul vraiment raisonné. On ne doute pas du triomphe, mais on n'oublie pas non plus les périls dont il sera le prix. On sait que beaucoup resteront sur le champ de bataille. Chacun dit avec sang-froid: Je serai peut-être une des victimes, mais qu'importe si c'est pour le salut commun? Déjà, nous avons vu bien des exemples d'hommes qui se sont tués ou se sont exposés à une mort certaine pour le salut de leurs camarades. Je ne parle pas seulement des champs de bataille. Des théâtres bien moins brillants ont donné le même exemple

A peine eut-il achevé cette lettre, qu'il tomba dans un état de défaillance voisin de la mort; lorsqu'il revint à lui, il aperçut sa femme debout à ses côtés et lui prodiguant des soins. Les yeux d'Hélène étaient attachés, avec une expression de tendresse et de compassion, sur le front pâle de son mari.

— Tu veux mourir? dit-elle d'une voix qui le fit tressaillir, et elle montra du doigt la fiole remplie de laudanum placée sur la table devant lui. Je ne le veux pas, ajouta-elle en prenant la lettre que Georges venait d'écrire; laissez-moi lire ceci..., j'y trouverai, sans doute, l'explication du passé. Pauvre ami, repose-toi, je reviendrai bientôt.

— O mon Dieu! est-ce vrai ce que j'entends, murmura Georges en suivant sa femme du regard.... elle m'a tué.... elle m'a dit: mon ami!

M^{me} Lemonnier revint au bout d'une heure; ses yeux étaient baignés de larmes:

— Georges, dit-elle, tes longues souffrances ont expié, effacé ta faute... aie courage. Le suicide ne répare rien.... Il faut te réhabiliter par une vie de dévouement et de vertu, par de nobles et généreuses actions.... Les hommes, ta famille, te rendront leur estime; pourquoi ne pardonneraient-ils pas comme Dieu pardonne? Celui qui cherche de bonne foi à faire le bien, en trouve bientôt l'occasion. D'abord, voici ce que je propose: l'argent que contient ce portefeuille vient d'une source impure, nous ne pouvons le garder. Donnons-le aux hôpitaux de la ville. Nous vendrons cette maison et tout ce qu'elle contient, la somme que produira cette vente sera aussi

d'héroïsme. Il y a quelques semaines, le général Canrobert mettait à l'ordre du jour un soldat, nommé Davoine, et lui accordait la médaille militaire. Davoine était dans la tranchée avec un certain nombre de ses camarades. Tout-à-coup un projectile creux tombe au milieu du groupe. La mèche est fumante. Un éclat est imminent; il va renverser plusieurs hommes cruellement blessés ou peut-être frappés à mort. L'intrépide soldat saisit le projectile dans ses deux mains et le jette sur le revers de la tranchée, où il éclate sans accident pour personne. N'est-ce pas que nos soldats sont bien dans la disposition dont je parlais il y a quelques semaines? *Animam suam ponit pro amicis suis*. Il donna sa vie pour ses amis.

Je cite ces détails avec complaisance, parce qu'ils doivent consoler le cœur de beaucoup de pauvres mères dont les fils sont surpris par une mort subite en plein champ de bataille. C'est une grande désolation pour elles de songer que leurs enfants n'ont pas eu le temps de se reconnaître au dernier moment. Eh bien! à plusieurs d'entre elles on peut dire: Espérez! car la charité est une des vertus qui touchent davantage le cœur de Dieu, et, sans doute, le dévouement de votre enfant, joint à vos prières, lui auront obtenu une de ces grâces sur lesquelles il ne faut jamais compter avec présomption, mais que l'Eglise permet d'espérer dans certaines circonstances données.

Beaucoup de familles éplorées, apprenant la mort d'un de leurs membres, se rappellent seulement les chants, les danses et les mille folies du jeune homme qui vint leur dire adieu avec un chapeau garni de rubans aux mille couleurs, et les dehors d'une sorte d'ivresse. On s'imagine alors que la vie du soldat est tout entière conforme au jour du départ. Non! non! il y a des moments sérieux au milieu de la dissipation des camps. On songe alors à l'éternité et on se recommande à Dieu de toute son âme. Bien souvent les soldats nouvellement réconciliés avec Dieu nous font à ce sujet des questions qui supposent des réflexions antécédentes et des conversations avec les camarades. D'autres fois des dialogues entendus par hasard et sans les chercher nous donnent une preuve non équivoque des préoccupations religieuses d'un grand nombre. Dans les premiers jours de notre installation en Crimée, je passais près du camp du génie. Trois soldats causaient derrière une haie. — « Ah! un amonier, » dit l'un d'eux en me voyant. — « C'est bon, » répondit un autre. « Le malheur est que, au jour du combat, chacun n'a pas le sien, et il peut fort bien arriver qu'on soit frappé lorsque le prêtre console un blessé à l'autre bout du champ de bataille. » — « C'est vrai, reprit un autre, mais alors on a toujours la ressource de se recommander de tout son cœur à la Sainte Vierge et de faire un acte de contrition. — Tu le sais bien, toi, mon pays, ajouta l'interlocuteur en étendant la main vers un soldat qui n'avait pas encore parlé, quand nous étions au catéchisme ensemble, M. le curé nous a appris que, dans le cas où il était impossible de se confesser, la contrition parfaite suffisait. » — Cette conversation m'intéressait d'autant plus,

Je vais écrire à mon père, il nous enverra dix mille francs, plus peut-être. Nous irons avec quelques émigrants dans un pays inculte. Nous vivrons, comme ces pauvres gens, des fruits d'un travail obscur et pénible. Je serai la maîtresse d'école du nouveau village; toi, tu seras le guide, le conseiller de nos voisins. Nous les aiderons dans leurs travaux, nous tâcherons de les instruire, de les éclairer, d'augmenter leur bien-être. Nous soignerons les malheureux, nous prierons auprès des morts. Le malheur nous a rendus meilleurs, nous serons indulgents pour leurs fautes et leurs ignorances. S'il s'élève une dispute entr'eux, nous viendrons tout calmer par des paroles de paix et d'amour. Est-ce que cela ne vaut pas mieux qu'une mort égoïste et stérile?

— Hélène... je t'adore! s'écria Georges en tombant à genoux; je veux tout ce que tu veux... trop heureux que tu veuilles encore de ma vie!

— Mais, dit-il en versant des larmes, je ne dois pas souffrir que tu partages avec moi cette existence de privations et de travail.... Tu n'as rien à racheter, toi dont la vie est si pure et si sainte! Va près de ton père.... Quand tu me jugeras digne de toi, tu m'appelleras.

— J'ai trop longtemps imposé silence à mon cœur, dit-elle avec un doux sourire; si je te quittais, qui soutiendrait ton courage? qui comprendrait tes efforts? Tu es mon mari, le père de mon enfant, j'irai avec toi. J'ai été trop dure, ami, je t'ai vu souffrir sans essayer d'adoucir tes tourments. C'est que ta douleur, ton désespoir te grandissaient à mes yeux et me comblaient de

que nos troupiers ne croyaient pas être entendus. Je ralentissais le pas de mon cheval pour en jouir plus longtemps, mais enfin je dus me résigner à perdre le fil du discours.

Un brave soldat breton m'arrêta sur le chemin. — « Monsieur l'abbé, qu'en pensez-vous ? Hier, mon camarade a été tué près de moi à la tranchée. Je songeais tout à l'heure que la même chose pouvait bien m'arriver demain, et je me disais : si d'ici là je venais à commettre un péché mortel sans pouvoir me confesser, où irai-je ? Je frissonnais. Et cependant, je me disais : Est-il possible que je sois damné ? Tenez, Monsieur l'aumônier, en deux mots, voilà mon histoire. Je me suis pour la seconde fois engagé volontairement dans l'armée afin de pouvoir donner quatorze cents francs à ma pauvre vieille mère qui avait de la peine à vivre. Je ne pense qu'à elle. Si je désire retourner en France, c'est pour elle. Est-ce que dans le cas de nécessité, je ne pourrais pas espérer du bon Dieu la grâce de la contrition parfaite ? » — Je fis entendre à cet excellent fils que la prière pouvait le préserver de toute faute grave, et que c'était le parti le plus sûr. Mais, en cas d'un malheur imprévu, n'avait-il pas quelque raison de compter sur une grâce spéciale de Dieu.

Nous avons, il est vrai, de jeunes étourdis qui poussent un peu trop loin leur confiance en la miséricorde divine. Un soir de cet hiver, à la brume, entre chien et loup, j'étais sur le bord d'une petite boutique, occupé à marchander je ne sais quoi. Deux chasseurs arrivent et demandent à boire. — « Nous ne pouvons pas vous en donner, répondent les marchands. L'heure est passée. Défense de donner du vin à cette heure-ci. » — « Comment, fatigués comme nous le sommes, nous nous en irons sans boire ! » s'écrie le chasseur, et il accompagne son exclamation d'un blasphème épouvantable. — « Est-ce qu'on jure comme cela, mon enfant ? » lui dis-je en lui frappant doucement la joue. — « Ah ! pardon, Monsieur le curé, fit le soldat en ôtant respectueusement son képi ; je ne vous voyais pas dans l'obscurité. Si j'avais su que vous fussiez là, je ne me serais pas permis de jurer. » — « Enfant, mais ce n'est pas moi que vous avez offensé en jurant, c'est le bon Dieu. » — « Oh ! pour le bon Dieu, assurément non, Monsieur l'abbé. Le bon Dieu sait bien ce que c'est qu'un pauvre troupiers. Voyez-vous ! nous ne sommes pas méchants, nous autres, nous ne voulons pas offenser Dieu ; lui en voit bien. » — « Cependant vous l'offensez, tout en disant que vous ne voulez pas le faire ! » — « Oh ! non, Monsieur l'abbé. Le bon Dieu à une balance où il pèse l'intention des hommes plus que leurs paroles. C'est là-dessus que je compte pour mon jugement. » — Tout en devisant ainsi, le troupiers venait à ma tente, où je lui donnais à boire pour l'aider à faire sa route. Il partit en me promettant de ne plus jurer, même par habitude et sans mauvaise intention. Je crains bien qu'il n'ait recommencé une demi-heure après.

Toute espèce d'occasion et les circonstances les plus imprévues nous amènent à constater l'habitude du sentiment religieux dans le cœur de nos soldats. L'exaltation de la fièvre leur fait souvent prononcer à ce propos des paroles si sensées et si bien suivies

qu'il est difficile de ne pas y reconnaître le résultat de réflexions mûries précédemment. Je ne vous citerai pas pour exemple ce pauvre fiévreux chantant sur son lit de mort le cantique : *Vive Jésus, vive sa croix !* et disant à ses camarades : « Allons, amis, remerciez Dieu de ce que je vais mourir. Quel bonheur d'avoir été appelé sur cette terre de Crimée à donner ma vie pour mon pays ! Je vais au ciel, Dieu soit béni. » — Je ne vous parlerai pas non plus de cet Irlandais qui s'était brisé une jambe et qui, poussé par le délire, courait dans la chambre en se soutenant tant bien que mal sur sa jambe cassée, s'armait d'un bâton, cherchait à tuer tout le monde et se calmait immédiatement en ma présence. Je prolongerais indéfiniment cette lettre s'il fallait tout citer. Je me contenterai de vous raconter le stratagème d'un vieux caporal à barbe grise et peu dévot de son naturel. Ennuyé de se sentir réveillé par des infirmiers qui ne pouvaient pas venir à bout de quelques malades dont le délire augmentait avec la nuit, il s'était imaginé de m'envoyer chercher toutes les fois qu'un nouvel accident se présentait. Alors on frappait à la porte de ma tente, en me disant : « Un malade vous demande. » — Et quel n'était pas mon étonnement en me voyant conduit auprès d'un frénétique ! mais il ne me demande pas, disais-je ; il ne sais pas ce qu'il fait. » — C'est vrai, Monsieur l'abbé, répondait le caporal. Mais j'ai remarqué combien les malades respectaient l'aumônier ; alors j'ai songé à vous faire appeler pour que vous imposiez à ce pauvre insensé. » — Et, en effet, plusieurs fois ma présence et la vue de la croix calmèrent ces pauvres gens.

Au milieu de nos consolations, nous avons aussi des douleurs, et en voyant la mort frapper tant de têtes, il nous est difficile de nous défendre contre certains regrets inspirés par la perte de nos amis. A l'heure actuelle, nous avons encore le cœur brisé par la perte de deux de nos aumôniers enlevés en huit jours de temps à notre affection et aux malheureux qu'ils soulageaient. Fénélon a dit quelque part : « Les champs de bataille des prêtres, ce sont les hôpitaux, surtout dans le temps des épidémies. » En Crimée, nous avons deux champs de bataille ; aussi ne nous étonnons-nous pas si, depuis l'ouverture de la campagne, trois d'entre nous ont été conduits aux portes de la mort et quatre autres ont succombé. Seulement, nous les pleurons par l'effet d'un sentiment bien légitime. La première victime de l'aumônerie fut un digne ecclésiastique âgé de cinquante ans, ancien aumônier de l'armée, qui, pour toute récompense de ses anciens services, avait demandé la grâce d'aller se dévouer encore pendant ses derniers jours. Après lui, un autre prêtre, accompagnant des cholériques à Constantinople, fut pris de la maladie de ceux qu'il consolait, et mourut en arrivant dans le Bosphore. Enfin, dans ces derniers jours, nous avons reçu avec bonheur M. l'abbé de Geslin, jeune ecclésiastique dont les vertus faisaient espérer de nombreux et utiles services pour l'armée. Un mois à peine de séjour en Crimée a suffi pour détruire sa brillante santé, et il est mort en offrant sa vie pour le bonheur de son pays et de sa famille. Huit jours après, cette tombe

était à peine fermée, qu'un courrier de Constantinople m'annonçait la mort du R. P. Gloriot. Depuis quelques jours, ce Père avait été nommé aumônier général du second corps d'armée. Nous l'attendions avec impatience. Chaque navire entrant dans le port me semblait devoir l'apporter ; mais la Providence en avait disposé autrement. En quatre jours, l'implacable typhus avait encore fait une nouvelle victime, et nous avons à pleurer un homme que ses vertus et ses talents avaient fait estimer par de nombreux amis. Vous le voyez, mon révérend Père, chacun paie son tribut sur cette terre inhospitalière, et tous les dévouements se mêlent sur l'autel du sacrifice en faveur de notre pays.

Pour ne pas terminer ma lettre par de tristes souvenirs, je répondrai à une de vos questions sur la manière dont on célèbre parmi nous les grandes solennités de la religion.

Ne vous attendez pas à ce que je vous dise que tout est réglé d'avance, et que les divins offices se font avec une de ces solennités imposantes et poétiques que dépeint si gracieusement la plume de M. de Chateaubriand. Les incertitudes de la guerre ne permettent rien de tout cela, et d'ailleurs le mauvais temps de l'hiver rendait, jusqu'ici, toute réunion nombreuse impossible. Mais de nobles exemples donnés avec simplicité, et des actions courageuses faites sans emphase, ont dû réjouir Dieu bien plus que l'éclat d'une cérémonie de commande. Ainsi, chaque dimanche, cet hiver, vous auriez vu, sur les neuf heures, le général en chef, en grand uniforme, traverser la neige et se baisser pour entrer dans la cahute, où l'aumônier supérieur avait été obligé de dresser un autel à côté de son lit. A sa suite, un brillant état-major, les aides-de-camp et plusieurs autres officiers se pressaient dans la cabane pour participer aux saints mystères. Le Dieu de Bethléem devait, ce me semble, préférer cette marque de dévotion à beaucoup d'autres.

Le vendredi-saint, une foule de soldats ont voulu faire maigre. C'était difficile. Le Gouvernement n'aurait pas pu leur donner les aliments nécessaires. N'importe. — « Allons à la plage, disait un artilleur à ses camarades, derrière lesquels je marchais, nous achèterons des harengs. » — « Mais c'est trop cher pour nos bourses, » répond un autre. — « Comment ! tu voudrais faire gras un vendredi-saint ? » — « Oh ! je n'y pensais pas ! Ce serait la première fois de ma vie. Allons ! nous ferons maigre, quoi qu'il en coûte. » — La veille de ce grand jour, un capitaine dit à ses soldats : — « Mes amis, c'est demain le vendredi-saint, chacun sait ce qu'il a à faire. » — Le lendemain, toute la compagnie fit maigre.

Dieu cependant n'a pas toujours été honoré parmi nous par des démonstrations isolées ou sans éclat. Aux jours où l'armée était campée à Gallipoli et à Varna, la messe militaire se disait avec pompe, en face d'une assemblée nombreuse ; et les Turcs ont vu nos valeureux soldats rendre un hommage solennel au Dieu du Calvaire.

Un jour surtout, la conduite d'un de nos généraux a été admirable. C'était à Andrinople. La seconde division venait d'y arriver. Le général de-

joie... J'y voyais les preuves de ton repentir et de ton amour.

Dix ans après ce jour, deux étrangers entrèrent dans le joli village de Wilhem, les émigrants allemands qui l'avaient fondé lui avaient donné le nom du plus ancien et du plus estimés d'entr'eux. Le village était gracieusement situé sur le versant d'une colline, une rivière limpide arrosait les champs fertiles qui l'entouraient. L'air de prospérité et de bonheur qui régnait dans les demeures sur les visages des habitants charma les voyageurs, qui échangèrent un sourire. Le plus âgé des deux étrangers paraissait avoir cinquante ans ; une épaisse moustache grisonnante ombrageait sa lèvre ; sa tournure était martiale, et un petit bout de ruban rouge ornait sa boutonnière. Son compagnon, plus jeune de vingt années, unissait à la grâce de la jeunesse une distinction de manières, une expression douce et résignée d'un inexprimable attrait.

C'était un dimanche ; les villageois sortaient de l'église, les sons expirants de l'orgue flottaient dans l'air, semblables à des soupirs divins. La foule s'écoulait paisible et recueillie, murmurant les dernières phrases de la prière : ils regardaient les étrangers avec une bienveillante curiosité.

— Pouvez-vous nous indiquer la maison de M. Lemonnier ? demanda le plus âgé des deux inconnus.

— C'est là, répondit une femme en montrant du geste une maisonnette à demi-cachée dans des arbustes fleuris ; c'est là que demeure notre bon Monsieur !

Les voyageurs traversèrent à pas lents le jardin et entrèrent dans la maison. M. Lemonnier se trouvait seul dans la première pièce ; il avait vieilli, ses cheveux étaient presque blancs, mais dans ses yeux brillait un feu doux, ardent et pur ; un reflet de bonheur illuminait son front, ridé par d'anciennes douleurs ; sur ses lèvres errait un sourire d'amour qui annulait que le temps n'avait pas refroidi son cœur. Il se tourna vers les nouveaux venus et resta immobile de surprise et de joie.

— Tu ne veux donc pas m'embrasser, frère ? dit le vieux soldat en ouvrant ses bras.

— Il y a longtemps que je désire vous serrer la main, ajouta Frédéric Dumont en cherchant des yeux M^{me} Lemonnier.

— Hélène ! s'écria Georges d'une voix étouffée, mon frère est ici... il me pardonne !...

Hélène apparut sur le seuil ; sa beauté avait pris un caractère plus grave et plus angélique, la pureté de son âme resplendissait sur ses traits délicats, ses yeux profonds et rêveurs avaient conservé leur éclat tendre et chaste. Elle s'avança et tendit la main aux hôtes qui lui arrivaient.

— Georges, reprit le capitaine Lemonnier, non-seulement je te rends mon estime, mais je suis fier de toi ! Ta femme nous a écrit tous les ans, elle nous a raconté tes labeurs, tes dévouements, ta pieuse et noble résignation. Nous savons que ces hommes simples qui vous entourent te doivent le bonheur et la paix ; que tu n'as pas vécu pour toi, mais pour eux. Nous avons appris que tu

as sauvé la vie à plusieurs d'entr'eux, que tu as été pour tous un bienfaiteur et un ami. Elle nous a dit que tu n'as rien gardé de la fortune que son père lui a léguée en mourant. Une église, l'orgue, une bibliothèque communale, riche de bons livres, ont été achetés et élevés avec ton patrimoine. Tu as effacé ta faute par de longues années de sagesse, de charité et de vertu. L'honneur est satisfait ; nous sommes venus te le dire.

C'est elle... elle qui m'a sauvé, dit Georges en jetant un regard imprégné de tendresse sur le beau visage de sa femme ; et ma mère ?...

— Elle t'a béni à sa dernière heure, répondit le soldat, et je viens finir mes jours près de toi... Tu m'apprendras à faire le bien et j'enseignerai l'exercice à ton fils ; où est-il, ce neveu ?

— Ce serait une science inutile, dit M^{me} Lemonnier avec un doux sourire ; nous ne connaissons pas d'ennemis dans ces riantes contrées.

— Et tant mieux ! noble ! s'écria le capitaine, je n'ai pas la conscience très-nette ; j'ai mal employé ma vie, je commence à le croire... Dieu doit être du côté de la paix.

— J'espère que vous resterez quelque temps avec nous, Monsieur, dit M^{me} Lemonnier à Frédéric ; nous sommes heureux de vous voir dans notre humble maison.

— Je vous quitterai demain, Madame, répondit Frédéric d'une voix mal assurée ; j'ai voulu vous revoir, mais je sens que je ne dois pas rester ici... Que Dieu vous garde en paix !

MARIE MALET.

(Bulletin de la Société des Gens de Lettres.)

mande s'il n'y a dans le pays ni église ni prêtre catholique. On lui indique au fond du quartier le plus obscur la grange où un pauvre prêtre italien, méprisé de tous les musulmans, faisait pour quelques fidèles les fonctions du culte catholique. Le général veut relever la foi chrétienne aux yeux des mécréants. Dans un vallon délicieux, la rivière ouvre ses bras à une délicieuse oasis qu'elle enlace doucement dans ses flots majestueux. Les Sultans ont choisi ce lieu pour y construire un rendez-vous de plaisir. C'est là que s'élèvera l'autel catholique. Les consuls des différentes puissances y seront invités. En effet, le dimanche suivant, toute la division étant sous les armes, le général paraît en grand uniforme, donnant le bras à la femme du consul

d'Autriche. Derrière lui sont les consuls et les officiers d'état-major. Alors, au milieu des bosquets fleuris, au milieu de ce temple nouveau, dont le ciel était la voûte et dont vingt mille hommes en armes étaient les murs vivants, ce pauvre prêtre italien, hier encore si méprisé, aujourd'hui revêtu de l'aureole dont l'entourait la foi, parut le calice à la main. Il monta les degrés de l'autel, offrit le saint sacrifice et bénit l'auguste assemblée, qui s'inclina sous sa main sacerdotale, au grand étonnement des Turcs accourus de tous côtés pour voir un spectacle si nouveau sur une terre musulmane.

Adieu, mon révérend Père. Priez toujours pour nous. A mesure que les événements se pressent, nous ne pouvons savoir par quelles péripéties nous

passerons pour arriver à la victoire. Continuez donc à demander pour nous force et courage. Adieu.

A. DE DAMAS,
de la Compagnie de Jésus, aumônier
de l'armée d'Orient.

BOURSE DU 10 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 66 20.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 92 75.

BOURSE DU 11 JUILLET.

3 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 63 95.
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 92 50.

P. GODET, propriétaire - gérant.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Pour cause de départ,
D'UN RICHE MOBILIER.

Le mardi 17 juillet 1855, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez M. le vicomte de Montigny, écuyer civil à l'École impériale de cavalerie, à Saumur, rue Bodin, n^o 12, à la vente publique de tout son mobilier.

Il sera vendu :

Un bel ameublement de salon, fauteuils moderne et antique, plusieurs jolies tables et étagères à colonnes torsées, bahuts et buffets en ébène avec incrustation, commodes, glaces et autres meubles de fantaisie Louis XIV et Louis XVI, tableaux à l'huile, objets d'art et de curiosités, porcelaine de Chine et du Japon, statuettes, un violon italien de Galiano ayant appartenu à Lafont et un archet de Turc, pendules, candélabres, flambeaux, lampes, vases et potiches, belle table et étagère de salle à manger, plusieurs beaux lits en fer, literie, rideaux de lits et de croisées en damas et mousseline, tables de toilette, un service de table complet en porcelaine bleue et blanche, cristaux, batterie de cuisine, 450 bouteilles vides, et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

Retrait de Cautionnement.

M. PRIOU, ex-huissier à Gennes-Rosiers, déclare faire la présente publication à l'effet de retirer son cautionnement. (364)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Saint-Jean, n^o 27 et 29,

Habité par M^{me} Gerberon et M. Pasquier.

Produit annuel, susceptible d'augmentation, 1,400 francs.

Facilités pour les paiements du prix. S'adresser à M^e CHASLE, notaire, place de la Bilange. (339)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1856,

UNE MAISON,

Sise à Saumur, rue Royale, 16.

S'adresser à M^{me} veuve GALLÉ.

On pourra également traiter du FONDS DE MAGASIN, avec M^{me} veuve BODINEAU, costumière. (347)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

DEUX MAISONS,

Appartenant à M^{me} veuve Aubelle, Situées à Saumur, rue Bodin,

L'une, occupée par M. Lucien Huard, avec remise, écurie, servitudes et jardin;

L'autre, occupée par MM. Blot et Goizet, menuisiers, et comprenant une cour, un jardin et de vastes magasins. (346)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE A ARRENTER OU A LOUER

Une MAISON, située à Saumur, rue du Pavillon, appartement aux héritiers BIDAULT, actuellement occupée par M. de Saintmème, et consistant en salon, petit salon, salle à manger et cuisine au rez-de-chaussée, plusieurs chambres au 1^{er} étage; deux mansardes et greniers; cour, remise et écurie.

Cette maison joint au levant la maison de M^{me} veuve Tessié-Boutet.

AVIS.

Eaux MINÉRALES DE JOUANETTE (Martigné-Briant).

La saison est ouverte du 15 juin.

L'entreprise aura une voiture à la disposition des buveurs, à raison de 30 centimes allée et retour. (345)

A VENDRE

Deux JARDINS affilés d'arbres, avec MAISONS, à la Croix-Gourdon, sur le bord de l'eau, près du chemin de fer.

S'adresser à M^{me} veuve GRAVIER, à la Croix-Verte, ou à M. JAGOT-GRAVIER, rue Cendrière. (355)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE LA PROPRIÉTÉ DES PETITS-MANS

Située au village de Passay, commune de Saint-Martin-de-Sanzay (Deux-Sèvres), à 2 kilomètres de Montreuil-Bellay.

Bâtiments, vignes, vergers, prés, terres labourables et bois.

Contenance 37 hectares 29 ares 78 centiares.

Conditions avantageuses pour la vente en détail.

S'adresser à M^{me} Armand BALLU, propriétaire du domaine, y demeurant.

Ou à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (308)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON, occupée par M. Delouche, place Saint-Michel, vue sur le Quai. S'adresser à M. CHUDEAU père. (40)

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ADJUDICATION

PUBLIQUE

de

LUZERNE et AVOINE

POUR LA PLACE DE SAUMUR.

Le samedi 14 juillet 1855, à 2 heures de l'après-midi, à l'hôtel de la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de luzerne et avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue de Bordeaux), où le public sera admis à en prendre connaissance. (358)

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement

Une MAISON, à l'Angle de la rue Dacier et de la Grand'Rue.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT, à Saumur. (225)

A VENDRE

Un très-beau CHEVAL de sang, de selle, âgé de sept ans, et trois beaux CHIENS dont un couchant.

S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE

OU A LOUER

Une MAISON, située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, actuellement occupée par le sieur PREVOT, menuisier, joignant d'un côté M. Barrier, d'autre côté M. Delanoue.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (332)

A LOUER PRÉSENTEMENT

MAISON,

64, Rue du Portail-Louis.

S'adresser à M^{me} veuve LINACIER, rue Bodin, ou à M. LINACIER.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

PERLES D'ETHER DU D^r CLERTAN.

Ce nouveau moyen d'administrer l'Ether est approuvé par l'Académie impériale de Médecine.

En portant l'Ether directement dans l'estomac, sans qu'il se volatilise, les perles agissent avec une grande efficacité contre les migraines, les crampes d'estomac, les spasmes, et toutes les maladies provenant d'une surexcitation nerveuse.

— Une instruction est jointe à chaque flacon. — Dépôts à Paris, rue Caumartin, 43; à Angers, chez M. MENIÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSO, ph.; Châlons-sur-Loire, GUY, ph.; Châteaufort-sur-Sarthe, HOSSARD, ph.; Cholet, Bontemps, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph. (24)

RÉDACTEUR EN CHEF
M. JOSEPH GARNIER,
Professeur à l'École impériale des
ponts et chaussées, etc.

NOUVEAU JOURNAL

TROISIÈME ANNÉE

DES

TORISIÈME ANNÉE

BUREAUX
RUE DE PROVENCE
à Paris.

CONNAISSANCES UTILES

Paraissant chaque mois, à partir du mois de mai, par livraisons de deux feuilles, à deux colonnes, contenant la matière de quatre feuilles, et formant chaque année un beau volume grand in-8, avec une Table alphabétique, orné de belles gravures.

Ce Recueil, **Encyclopédie universelle illustrée**, contient un compte-rendu général, méthodique et illustré de l'**Exposition universelle**, une Revue d'Agriculture pratique, de Jardinage et de Médecine vétérinaire; — une Revue d'Industrie, d'Arts et Métiers, d'Inventions et Découvertes; — une Revue d'Economie domestique, d'Hygiène, de Médecine et de Pharmacie usuelles; — le compte rendu de l'Académie des Sciences et autres Sociétés savantes; — en outre, des articles de Législation usuelle, d'Economie rurale et industrielle, de Statistique, d'Histoire, de Biographie, de Morale, de Beaux-Arts, de Voyages, etc.

C'est le seul recueil de cette nature aussi complet qui soit illustré, rédigé et imprimé avec le même soin, et relativement à aussi bon marché.

Le volume de la 2^e année (1854-55), qui vient de paraître, forme, ainsi que celui de la 1^{re} année, un Répertoire varié de près de six cents articles ou noticés, avec des gravures dans le texte, exécutées avec soin. — Prix du volume broché, 7 fr.; expédié par la poste, 7 fr. 50 c. — **PRIX DE L'ABONNEMENT** (franco par la poste et par an): PARIS, 7 fr.; — DÉPARTEMENTS, 7 fr. 50 c. — Pour s'abonner, envoyer franco à M. l'Administrateur du Journal, rue de Provence, 3, à Paris, un mandat sur la poste, sur le Trésor ou sur les banquiers de Paris (sur papier timbré). — On souscrit aussi aux Messageries, et dans les Départements ou à l'Étranger chez les principaux Libraires.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné